

POUR LE RETRAIT DE RÉFORME DES COLLÈGES TOUS EN GREVE LE MARDI 19 MAI

Le projet de décret sur la « réforme » des collèges présenté par Mme la Ministre le 10 avril, au lendemain de la puissante grève interprofessionnelle du 9 avril, sonne comme une provocation pour toute la profession.

Des disciplines entières menacées

- la diversité des langues remise en cause ;
- la mise en concurrence des disciplines ;
- la baisse des horaires d'enseignement sur toute la scolarité ;
- la fusion des horaires et risque de polyvalence des enseignants (SVT, technologie, physique-chimie d'une part et d'arts plastiques et d'éducation musicale d'autre part).

Le développement de l'autonomie et des règles locales

- la possibilité pour les conseils d'administration d'organiser les enseignements, après avis du conseil pédagogique et conformément au projet d'établissement ;
- 20% des dotations horaires seraient ainsi livrées à l'autonomie des collèges ;
- l'accentuation d'une logique managériale d'autant plus que le décret sur les Obligations Réglementaires de Service facilite la multiplication des réunions obligatoires ;
- la mise en place de hiérarchies intermédiaires ;
- l'alourdissement considérable du temps de travail ;
- la fin des horaires fixes par niveau de classe, remplacés par un volume horaire global par matière pour trois ans.

La réaffirmation du socle commun avec le retour du LPC

- la disparition des programmes annuels ;
- l'introduction de programmes par cycles (cycle 3 avec CM1, CM2, 6^{ème} et cycle 4 de la 5^{ème} à la 3^{ème}) ;
- nécessité pour chaque collège de redécouper l'ensemble des programmes par niveau de classe et avec les écoles environnantes.

TOUT CELA EST INACCEPTABLE !

CE QUE NOUS REVENDIQUONS

au contraire, c'est la réduction des effectifs dans les classes, le maintien de grilles horaires disciplinaires dans le cadre de programmes annuels et nationaux, le développement des dédoublements et groupes réduits, la création de tous les postes nécessaires et la satisfaction des revendications en terme de DHG.

C'est pourquoi les organisations syndicales académiques CGT Éduc'Action, SNALC, SNEP-FSU, SNES-FSU, SN-FO-LC, SNETAA-FO, Sud Éducation ont décidé de préparer ensemble le succès de la grève nationale du mardi 19 mai appelée unitairement pour le retrait du projet de décret sur la réforme du collège.

Elles appellent à la tenue d'assemblées générales dans tous les établissements, à l'organisation de réunions d'informations avec les parents d'élèves pour préparer la mobilisation, en faisant en particulier de la journée du 12 mai une journée spéciale de préparation de la grève du 19 mai. L'intersyndicale appelle les collègues à se réunir en Assemblée générale dès le 20 mai afin de débattre des moyens à mettre en œuvre pour obtenir le retrait de cette réforme.